



SOCIÉTÉ

Comment innover pour enseigner l'économie au lycée

Des entrepreneurs ont présenté lundi à l'Académie des sciences morales et politiques des projets pour susciter la curiosité des élèves.

MARIE-ESTELLE PECH  @MariEstellePech

ÉDUCATION Ce sont sous les ors du Palais de l'Institut et sous les portraits de Voltaire et Montesquieu, quai de Conti, que les membres de l'Académie des sciences morales et politiques ont planché lundi matin sur le devenir de l'enseignement des sciences économiques. « *Non seulement une réforme est nécessaire, mais elle est possible* », affirment ses membres qui réservent leurs préconisations à une commission qui doit remettre le mois prochain un avis sur le sujet à la ministre de l'Éducation nationale. Présidée par l'ancien PDG de la banque BNP Paribas

Michel Pébereau, l'Académie des sciences morales et politiques avait déjà organisé une première matinée de diagnostic très offensive en janvier. Les programmes français seraient trop keynésiens, critiques vis-à-vis des entreprises, trop portés sur la macroéconomie, avaient estimé cinq économistes internationaux chargés d'examiner les manuels scolaires.

Récurrentes, ces critiques sont adressées aux programmes de sciences économiques et sociales depuis la création de cette discipline hybride dans les lycées il y a cinquante ans. La méfiance est de mise entre le milieu patronal d'inspiration libérale et les enseignants accusés d'être hostiles aux entreprises. L'Académie et son président Michel Pébereau n'en sont pas à leur coup d'essai. Déjà en 2008, l'institution avait vertement critiqué les programmes et réussi à peser sur une réforme décidée en 2010. Il s'agit à nouveau pour l'Académie de peser sur le débat, surtout en cette période électorale.

Des jeux de simulation

Lundi matin, les membres de l'institut ont

écouté les solutions proposées par Martin Hellwig, directeur à l'Institut Max-Planck de Bonn, ou Jean-Marc Tallon, de l'École d'économie de Paris. Deux orateurs ont présenté des innovations pédagogiques « *visant à susciter la curiosité des élèves et à les faire participer directement à la découverte de notions de base* ». Leo Guthart, dirigeant d'un fonds d'investissement, a présenté les études de cas, une méthode développée et rodée depuis un siècle à la Harvard Business School. La démarche consiste à choisir un cas réel, bien documenté, qui met en cause une conception économique fondamentale. La question peut porter sur les conséquences de l'introduction d'une taxe indirecte et « *la réflexion conduira inévitablement l'élève à retrouver les notions d'élasticité de l'offre et de la demande* ». Les approches fondées sur des jeux de simulation ont également été préconisées.

Pour l'entrepreneur Yann Coatanlem, le premier objectif d'un programme de SES est de connaître les outils de base de la comptabilité privée pour évaluer aisément l'efficacité d'une entreprise... Présents dans la salle, des professeurs de sciences économiques ont affirmé qu'ils pratiquaient déjà ces innovations (jeux de simulation, enseignement de l'entreprise par les comptes) et ont rappelé les conditions d'enseignement de cette discipline : 90 minutes par semaine avec des élèves de quinze ans en seconde, estimant qu'on ne pouvait pas demander à ces derniers de préparer pendant des heures des études de cas à la maison. C'est l'un des enjeux d'une réforme : qu'ajouter ou soustraire à des programmes considérés de façon unanime comme encyclopédiques ? ■